

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	7 (1931-1932)
Heft:	20
Artikel:	Nous protestons!
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-709404

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dition absolue d'approcher laissait supposer pire. Or voici qu'un matin, l'ordre m'est transmis de me rendre illico auprès du malade. Mon cœur en battit plus vite. Moi, moi élu à ce ministère entre tous les infirmiers du corps d'armée! A Berne sûrement quelqu'un, mais qui, avait dû parler de la valeur de mes soins. Et puis, quelle satisfaction d'aborder enfin ce chef que j'aimais!

J'ouvris la porte. Hélas, la femme régnait en ces lieux. Je vis du premier coup que mon amour-propre subirait d'affreux chocs. Un capitaine m'installa non point à côté du grand blessé, place dévolue à une personne des plus belle sous le ciel, mais dans une espèce de cave. Ma consigne était d'introduire les visiteurs illustres et d'entretenir le chauffage central. Je m'assis tristement sur un rondin en face d'un tas de coke et songeai à ceux qui, moins favorisés, enviaient mon privilège. Ensuite, je crus nécessaire de gaver ma chaufferie. C'était une manière d'être vraiment utile au colonel et à moi-même, car le froid était vif dehors. Une heure après mon brasier mourait. Les maîtres durent dépêcher leur servante pour le ressusciter.

Bientôt la garde attitrée réapparut et ne tarda pas à me prendre sous sa protection. J'admirai sa toilette exquise, la blancheur de son tablier à dentelles et l'effroi qu'elle montrait de l'avoir taché. Sa façon de vouloir et de suivre sa méthode ne m'éblouit pas moins. Et ses doigts délicats, je les aurais bâisés. Heureuses les souffrances que soulagèrent de pareilles mains! Quand elle m'eut enseigné l'art d'obtenir l'eau bouillie et le mode rationnel de préparer la tisane de raisin d'ours, j'eus de la confusion de mon ignorance antérieure. Que l'homme est une faible chose devant une femme instruite! Dès lors, je ne trouvai plus bizarre qu'on ne m'eût pas colloqué au chevet du malade. Et je repris mes méditations, face au tas de coke.

Midi, treize heures passèrent et nul ne s'inquiétait de mon dîner; la faim me réduisit à m'incorporer les reliefs du repas savoureux à peine touché par le colonel. Une vague de gratitude alla de mon cœur jusqu'à certain fameux traiteur bernois, puis j'attendis le soir, toujours assis sur mon rondin.

Vers huit heures, la dame de céans m'invita à déménager les meubles d'une chambre dans une autre, avec l'aide de la bonne. Je n'aurais eu pour refuser que mon inexpérience et, peut-être, ma qualité de jeune avocat, mais comment dire non à quelqu'un qui attend tout de l'uniforme, même le salut de la patrie. Le déménagement s'effectua sans accroc et l'on me servit pour ma peine un verre plein de vin. Je le vidait avec une reconnaissance mêlée de résignation, puis m'étendis sur une paillasson, au débouché d'un corridor. Mon rêve devenait une féerie, lorsqu'un de mes fidèles modula ces paroles matinales: « Prends ton lit et rallume ton feu; ou va te remplacer. » D'allégresse, je bondis sur la pelle à charbon et bourrai mon poêle sans mesure. Que mon successeur souffrît mille agonies à l'animer, c'était justice. J'avais assez souffert moi-même de ne pas l'entendre ronfler. En ce moment la garde diplômée de la Croix Rouge nous rejoignit dans ma tanière. Le sommeil n'avait point abattu son courage. Elle nous apprit qu'elle devait ce jour procéder à une piqûre de caféine, opération très délicate où chacun ne saurait réussir, et vanta l'efficacité de ce remède. Curieux de savoir si mon ami se sentait aussi tout petit garçon, je lâchai cette parole grave: « On voit ce qu'on vaut, au service; je ne peux même pas empêcher le feu de s'éteindre. » Ces mots intriguerent notre supérieure, qui désira connaître nos professions. Mon ami annonça d'une voix suave, étudiant en médecine ayant passé quatre semestres en cli-

nique. De suite la garde s'en fut injecter sa caféine et nous sortîmes. Je n'avais pas aperçu le colonel, mais mes frères d'armes crurent qu'assurément je lui avais sauvé la vie.

Et je ne les détrompai point!

B. J.
« Occupation des Frontières 1914—15. »

Nous protestons!

Les journaux politiques annonçaient récemment qu'un de nos plus chers monuments nationaux, la « Sentinelle des Rangiers », avait été victime d'une odieuse profanation. Des énergumènes ont cru se distinguer en se rendant nuitamment sur cette hauteur et après avoir badigeonné le socle du monument en couleur rouge, y inscrivirent des armoires et des sentences chères aux affiliés de l'Internationale de Moscou. La plupart de ces journaux se bornèrent à mentionner ce « fait divers », en annonçant que la Préfecture de Porrentruy avait ouvert une enquête; cette indifférence nous peine et nous étonne. Il y a trop longtemps que nous supportons sans mot dire les brimades et les affronts que nous infligent journallement une poignée de voyous pour que nous laissions passer aujourd'hui l'occasion qui nous est offerte de crier une fois de plus que le moment est venu de nous ressaisir, avant qu'il ne soit trop tard.

Cet acte aussi lâche par son anonymat, que stupide et crapuleux dans sa forme et son exécution, nous inspire un profond dégoût et situe exactement la valeur de la mentalité de ceux qui l'ont commis.

Pour tout citoyen honnête et aimant sa patrie, le monument des Rangiers personifie l'esprit de sacrifice et le dévouement sans borne au pays. Pour tout soldat, jeune ou vieux, gradé ou pas, il représente le devoir, la volonté et la force.

Pour tous les Suisses enfin, il commémore des heures qui furent tragiques, mais qui auraient pu l'être bien plus encore si nos frontières n'avaient eu pour les défendre que des lâches du calibre des profanateurs de la « Sentinelle des Rangiers ».

Voilà les sentiments, voilà l'idée qu'on a voulu flétrir, et cela sous nos yeux, dans notre pays. Voilà aussi ce que la presse publie comme « fait divers » en dix lignes, sans commentaire, ni blâme!

Quant à nous, nous ne pouvons taire notre indignation et nous absténir de demander justice. Il faut que les autorités civiles trouvent les coupables et leur infligent le châtiment qu'ils méritent, car non seulement, par leur acte inqualifiable, ils ont insulté les vivants, mais aussi les morts tombés pour la sauvegarde du peuple suisse entier.

Et ceci est une bassesse sans précédent.

Si le destin l'avait voulu, c'est sur cette formidable position des Rangiers, la clef du Jura et des portes de la Suisse, qu'aurait eu lieu un des premiers et des plus terribles chocs de la grande guerre, mais Dieu merci, notre armée seule — est-il besoin de répéter une vérité que les Allemands eux-mêmes ont reconnue? — nous a préservés de cet effroyable malheur; la Sentinelle des Rangiers personifie l'armée tout entière, aussi est-ce en son nom que nous protestons publiquement contre la grave injure qui vient de lui être faite et que nous demandons une recherche active des coupables et une punition sévère devant servir enfin d'exemple une fois pour toutes.

E. N.

Petites nouvelles

La Yougoslavie a adopté un nouveau canon de 105, construit par les établissements Schneider. Son champ de tir horizontal est de 80°. L'affût est à flèches mobiles et les roues capables d'un déplacement latéral.